

LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE : LA RÉGLEMENTATION ACTUELLE

Quelles sont les exigences Qualité ?

En France, les exigences qualité des eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) sont de deux ordres (selon le Ministère de la Santé) :

- des limites de qualité : elles sont utilisées pour les paramètres dont la présence dans l'eau induit des risques immédiats ou à plus ou moins long terme pour la santé de la population (exemple de paramètres analysés : nitrates, nickel, etc.).
- des références de qualité : elles sont utilisées pour une vingtaine de paramètres indicateurs de qualité. Ces substances, qui n'ont pas d'incidence directe sur la santé aux teneurs normalement présentes dans l'eau, peuvent mettre en évidence un dysfonctionnement des installations de traitement ou être à l'origine de désagrément pour le consommateur (exemple : fer, cuivre, etc.).

La Directive 2020/2184 (directive européenne), transposée en droit français, régit la réglementation des EDCH.

Quels sont les paramètres analysés en eau distribuée ?

Voici un exemple des analyses les plus récurrentes effectuées sur l'eau distribuée à votre robinet. Cette liste n'est pas exhaustive.

Paramètres organoleptiques	Paramètres physiques	Paramètres chimiques	Paramètres bactériologiques	Métaux
<ul style="list-style-type: none">• Odeur• Couleur• Saveur	<ul style="list-style-type: none">• Température de l'eau• Conductivité• pH	<ul style="list-style-type: none">• Nitrates• Fluorures• Ammonium	<ul style="list-style-type: none">• Escherichia Coli• Entérocoques• Bactéries coliformes	<ul style="list-style-type: none">• Fer• Manganèse• Plomb

Focus sur : les paramètres bactériologiques analysés sur l'eau distribuée

Les paramètres microbiologiques sont des critères très importants, pour lesquels une non-conformité peut être dangereuse pour la santé des consommateurs. Ils concernent les bactéries qui ne doivent pas être présentes dans l'eau - ou en quantité ne dépassant pas les limites exigées par les normes. Il faut savoir que l'eau peut contenir de nombreux micro-organismes (bactéries, parasites et virus), dont certains peuvent être pathogènes pour l'homme. La chloration est le système de désinfection permettant de maîtriser la prolifération de ces micro-organismes.

Les contrôles de la qualité bactériologique de l'eau potable sont basés sur les recherches de germes témoins de contamination fécale : les coliformes, les entérocoques et Escherichia coli. Ces bactéries ne sont pas directement pathogènes, mais leur présence témoigne de l'existence de germes potentiellement dangereux pour la santé. La réglementation exige donc l'absence totale de celles-ci dans un échantillon de 100 mL d'eau.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le SMAEP 4B gère environ 1 000 km linéaires de réseau pour que chaque foyer ait accès à l'eau potable.